

Isabelle Roland
L'église de La Tour-de-Peilz

Couverture

Le vitrail du chœur, de 1961, évoquant l'action rédemptrice du Christ (extrait).

Peintre: Jean-Pierre Kaiser,

verrier: Robert Schmidt (photo 1991).

Dos de la couverture

L'église et son clocher vus du sud-ouest (photo 1991).

Edition

Société d'Histoire de l'Art en Suisse

SHAS, Berne

Rédaction

Catherine Courtiau, lic. ès lettres,

Genève;

secrétariat SHAS, 3012 Berne

Administration

Société d'Histoire de l'Art en Suisse

Pavillonweg 2

3012 Berne

031 23 42 81

Entre Fr. 5.– et Fr. 12.– le numéro

Abonnement annuel Fr. 75.–

comprenant 12 à 20 numéros

Impression

IRL

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.

Lithos

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.

et Denz AG, Berne

© Société d'Histoire de l'Art en Suisse

Berne 1992

Edité en collaboration avec la paroisse
et la commune de La Tour-de-Peilz

ISBN 3-85782-505-7

Série 51, n° 505

Isabelle Roland

L'église de La Tour-de-Peilz

Introduction	4
Historique de la construction	4
La première église	4
Les travaux de 1792-1796	6
XIX ^e et XX ^e siècles	8
Architecture	10
Chœur	10
Nef	14
Ouvertures et accès	15
Toiture et charpente	17
Clocher	17
Mobilier, vitraux et objets liturgiques	19
Les orgues de 1991	13 et 22
Conclusion	22
Sources et bibliographie	23
Crédit photographique	23

Introduction

La petite ville de La Tour-de-Peilz, située au bord du Léman à proximité de Vevey, reçut des franchises du comte Philippe de Savoie le 23 mai 1282, suivies, le lendemain, d'un texte réglant l'agencement du site de la nouvelle localité. Les travaux de fortifications débutèrent par l'ancien château, agrandi dès 1282, avant de s'étendre à la ville, à partir de 1288. Cette dernière, de plan rectangulaire plus ou moins régulier et traversée par la Grand-Rue, fut entourée d'une enceinte munie de trois portes et dédoublée par un mur de braies. L'église Saint-Théodule est venue s'adosser au mur nord de cette enceinte, son clocher récupérant l'une des trois portes, celle de Vassin. La place actuelle de l'église, donnant sur la Grand-Rue, est une création de notre siècle, à l'emplacement d'un verger communal.

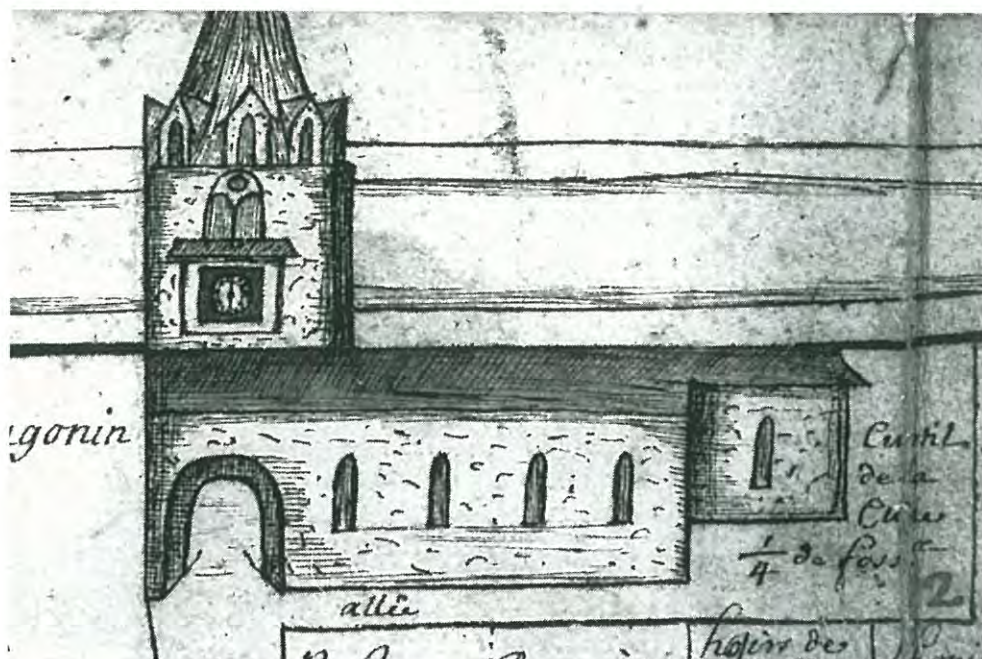
Historique de la construction

La première église

Contrairement à ce qui a été souvent écrit, la chapelle Saint-Théodule ne semble pas antérieure au XIV^e siècle. En effet, la première mention précise que nous possédons, grâce à des recherches approfondies, ne date que de 1307. Il s'agit de l'autorisation donnée par le pape Clément V au comte de Savoie Amédée V de construire une chapelle à La Tour-de-Peilz, afin d'éviter aux habitants de se rendre jusqu'à l'église paroissiale de Vevey, dont ils dépendaient, surtout en temps de guerre. En 1338, un texte confirme l'existence de cet édifice, qui abrite alors déjà un autel dédié à la Vierge Marie et situé à côté du mur de ville.

Lors de la visite pastorale de 1453, la chapelle Saint-Théodule est dépourvue de tabernacle, de fonts baptismaux et de cimetière, les paroissiens se déplaçant à Vevey pour certaines cérémonies. On cite alors un second autel dédié à saint Jacques. En 1476, lors des guerres de Bourgogne, la ville est mise à sac par des troupes du Haut-Simmenthal conduites par Nicolas Zurkinden. L'église est incendiée, ce qui entraîna probablement d'importants travaux de restauration. A la suite de la conquête bernoise, l'église est affectée, en 1536, au culte protestant. En 1636, on fait appel à DANIEL HONGUIET pour établir une horloge sur le clocher. Elle est bien visible sur une vue

Vue schématique de la façade sud de l'église, d'après un plan cadastral de 1695 conservé aux Archives cantonales vaudoises (photo 1992).



schématique de l'église, tirée d'un plan cadastral de 1695, juste au-dessous de la baie méridionale de l'étage des cloches; pour le reste, l'édifice présente ses dispositions actuelles, à l'exception des quatre fenêtres en plein cintre de la façade sud de la nef, qui sont plus étroites.

En 1693, EMANUEL BLEVET, originaire du Locle, reçoit la bourgeoisie de la ville en contrepartie de la fourniture des trois coupes de communion que l'on admire encore. En 1710, un négociant de Vevey, Isaac Behr, fait don de la chaire actuelle, exécutée par le menuisier JEAN-BAPTISTE LEMP, du même lieu. En 1721, le plancher étant sur le point de s'effondrer, on le remplace en spécifiant qu'il sera désormais interdit d'enterrer les morts à l'intérieur de l'église. En 1734 est posée la table de communion.

En 1740, on décide de donner plus de jour et de place à l'édifice. Un marché est conclu avec le maçon-architecte PIERRE BOLE pour faire les quatre grandes fenêtres du sud et probablement aussi celles du nord. De plus, le charpentier ABRAM DE LA CHAUX construit une galerie à l'ouest munie de balustres et soutenue par trois petites colonnes. L'année suivante, la charpente et le plafond menaçant ruine, on les étaye par deux nouvelles colonnes. En 1749, on perce une porte au pied de la galerie, du côté des fossés. En 1750, le charpentier MOÏSE NICOLE établit une deuxième galerie dont les 31 balustres sont fournies par le tourneur DAVID PIGUET.

En 1783, La Tour-de-Peilz renonce à tous ses droits sur l'église de Vevey et devient enfin une paroisse indépendante.



La façade sud de l'église (photo 1991).

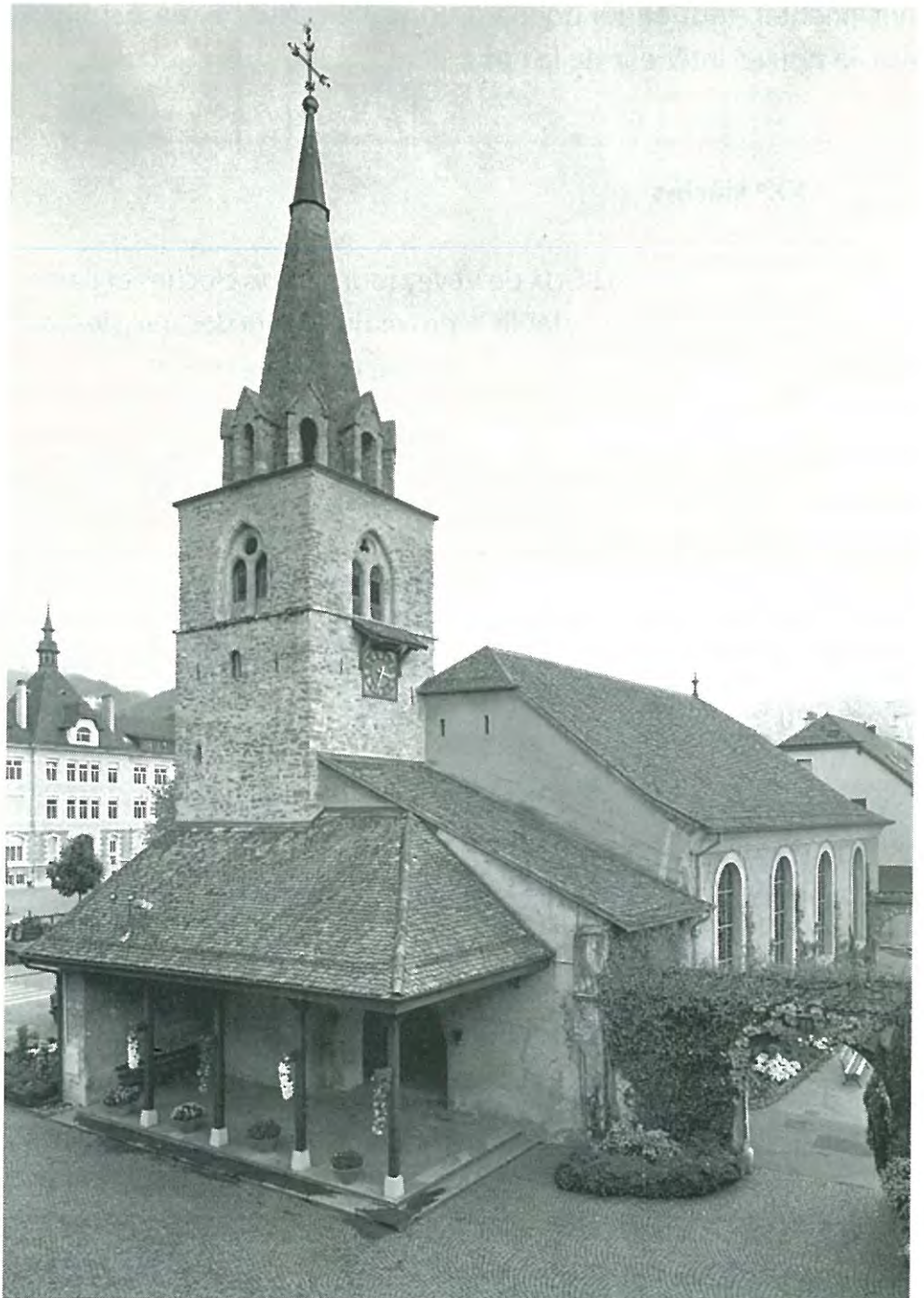
Les travaux de 1792–1796

En 1792, l'église Saint-Théodule est en piteux état et nécessite d'importants travaux de restauration. Un premier projet supervisé par l'architecte HENRI EXCHAQUET est accepté, mais il ne semble pas avoir eu de suites. Un second plan de remaniement, conçu par le secrétaire du conseil de la ville et repris par l'entrepreneur JACOB GUNTHERT, est approuvé le 27 juin. Il prévoit, entre autres travaux, le changement de la charpente et du couverture, ainsi que la pose, dans la nef, de galeries à doubles colonnades sur trois de ses côtés. Ces dernières seront portées par six colonnes de pierre au niveau inférieur, surmontées de six autres, en bois, à l'étage. Les travaux débutent en 1793 et s'achèvent au début de l'année 1796. Les frères FRÉDÉRIC et JACOB GUNTHERT se chargent de la maçonnerie et VINCENT FRANEL de la nouvelle charpente.

Avec l'aide des comptes de la ville et des registres du Conseil, il est possible de suivre, de manière plus détaillée, le déroulement du chantier. En juillet 1793, les archives communales se trouvant à l'étroit, on aménage, au-dessus de la sacristie, au nord du chœur, un local couvert d'une voûte en briques et éclairé, à l'est, par une fenêtre munie de barreaux. L'accès s'effectue depuis les galeries de la nef.

La remise de la pompe à incendie, empiétant sur la sacristie, date probablement de la même époque, puisqu'elle est visible sur le projet de 1792. En octobre 1793, on pose la première colonne de molasse. Durant le même mois, on remplace l'ancien portail par un «neuf convenable et d'un goût agréable», livré par le maçon Frédéric Gunthert. Le marbrier BOUTON fournit les deux boute-roues de son encadrement, ainsi que ceux «posés aux deux angles du temple, sous le clocher». Il grave en outre la date de 1793 sur la clé du nouveau portail nord de la nef. Au mois de novembre, le tourneur MAILLARD exécute six chapiteaux de colonnes. En février 1794, on

L'église et son clocher
vus du sud-ouest, avec le
porche ajouté en 1961
(photo 1991).



travaille à la grande «voûte» de la nef. A la même époque, le menuisier DAVID SCHADE, de Vevey, façonne les menuiseries des huit grandes fenêtres en plein cintre. En novembre, il reçoit un salaire pour des «moulures posées aux pièces de chêne» et le «rhabillage» des colonnes de bois. En août 1795, il confectionne les vitrages de la baie du chœur et la corniche du temple. Finalement, en février 1797, on paie le peintre DAVID WERMUTH, originaire de Signau, pour avoir passé l'intérieur de l'édifice en couleur et «peint et doré le dais de la chaire». En 1795, LL.EE. de Berne, propriétaires du chœur, décident à leur tour de procéder à sa restauration. Afin de l'embellir, on enduit de plâtre l'ancien cordon gothique que l'on prolonge sur le mur oriental, tout en lui donnant un profil classique, en harmonie avec le nouvel intérieur de la nef.

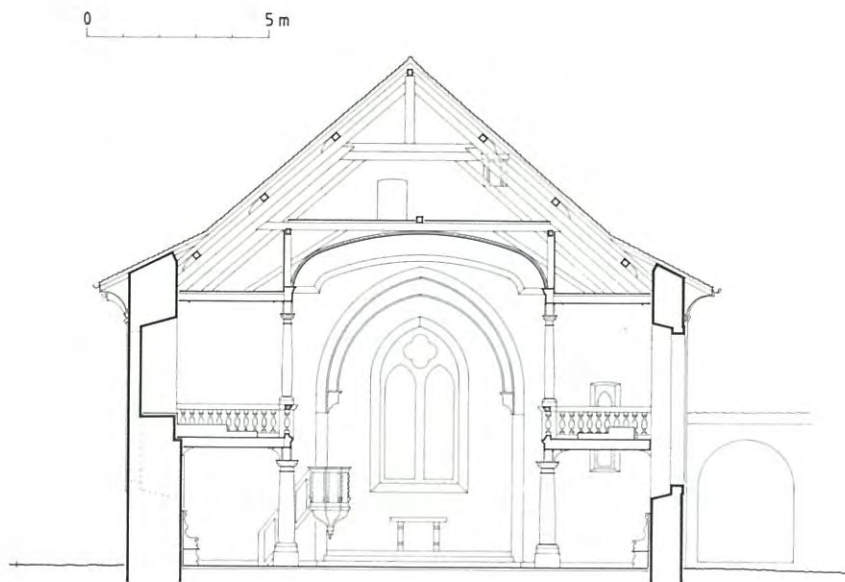
XIX^e et XX^e siècles

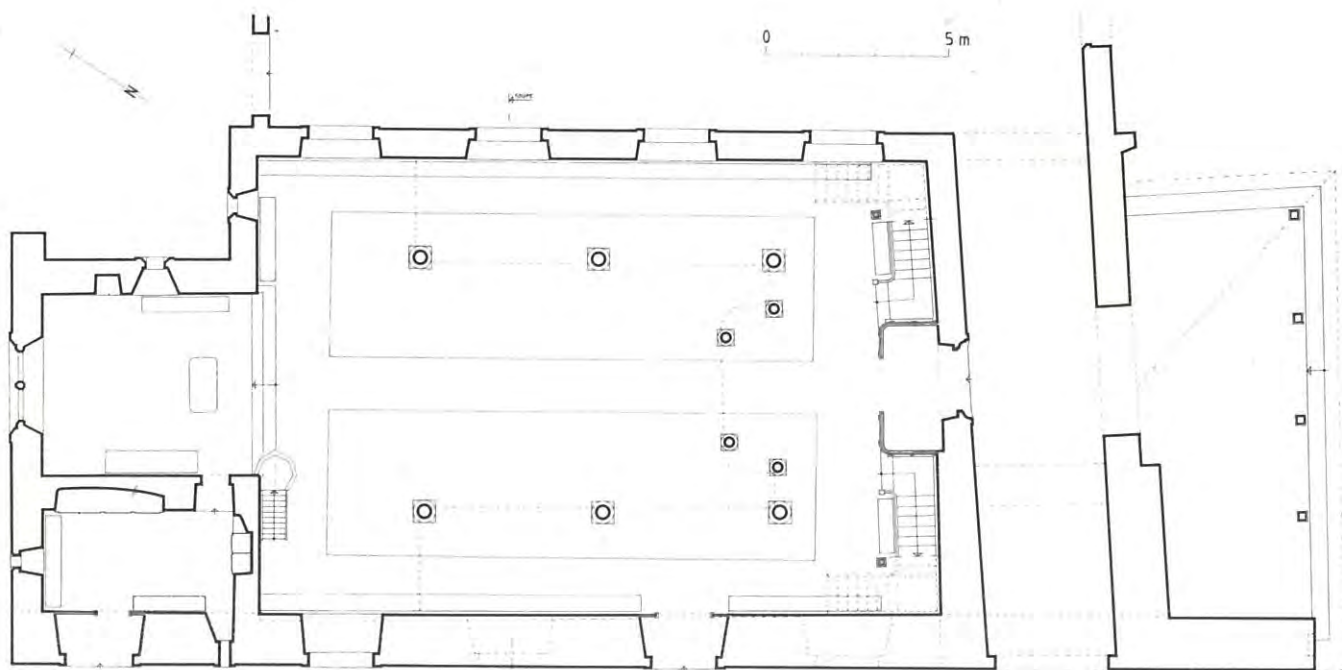
En 1845, la fonderie TREBOUX de Vevey fournit trois cloches et l'architecte HENRI GUNTHERT fils établit le projet du beffroi destiné à les soutenir. En 1871, on pose le premier orgue, remplacé en 1901 déjà. En 1900, le chœur et le clocher sont classés monuments historiques: l'église est restaurée alors et l'on change son mobilier. En 1933, le peintre ERNEST CORREVON couvre les murs et la voûte du chœur de motifs décoratifs, supprimés depuis lors. En 1961, le temple est restauré par les architectes BURNAT et NICATI de Vevey et CLAUDE JACOTTET de Lausanne. On tente de redonner à l'édifice son aspect médiéval, en lui ôtant un peu de son caractère protestant. La grande fenêtre axiale du chœur, dont l'encadrement en plein cintre datait du XVIII^e siècle, est remplacée par une baie plus étroite, de style gothique. Dans la nef, la travée orientale des galeries est supprimée afin de dégager la vue sur le chœur et, dans le même but, la chaire est déplacée, abaissée de trois marches et dépouillée de son abat-voix. Sur la façade nord, les deux fenêtres médianes sont bouchées, tandis que l'on agrandit l'encadrement de celle située à l'extrémité orientale. Un autre orgue, exécuté par une manufacture de Genève, remplace celui de 1901. Dans l'ensemble de l'église, on pose des vitraux dessinés par le peintre JEAN-PIERRE KAISER. Quant au sol, il est revêtu d'un dallage en pierre dure d'Hauteville (Ain) dans la nef et en grès coquillier dans le chœur. Au cours des travaux, on procède à quelques sondages archéologiques qui révèlent la présence d'une piscine gothique et de deux encadrements de baie en lancette.

L'intérieur du chœur en 1899, après les transformations du XVIII^e siècle: agrandissement de la baie axiale et rhabillage en plâtre du cordon et des consoles gothiques.

Etat en 1991, après restauration de 1961: création d'une baie axiale de style gothique, suppression de l'enduit de la voûte, du cordon et des deux consoles, déplacement de l'abat-voix de la chaire.

Coupe transversale en direction du chœur, état actuel. (Relevé de 1962, repris en 1987 par les architectes Claude Jaccottet et René Tosti.)





Plan du rez-de-chaussée, état actuel. (Relevé de 1962, repris en 1987 par les architectes Claude Jaccottet et René Tosti.)

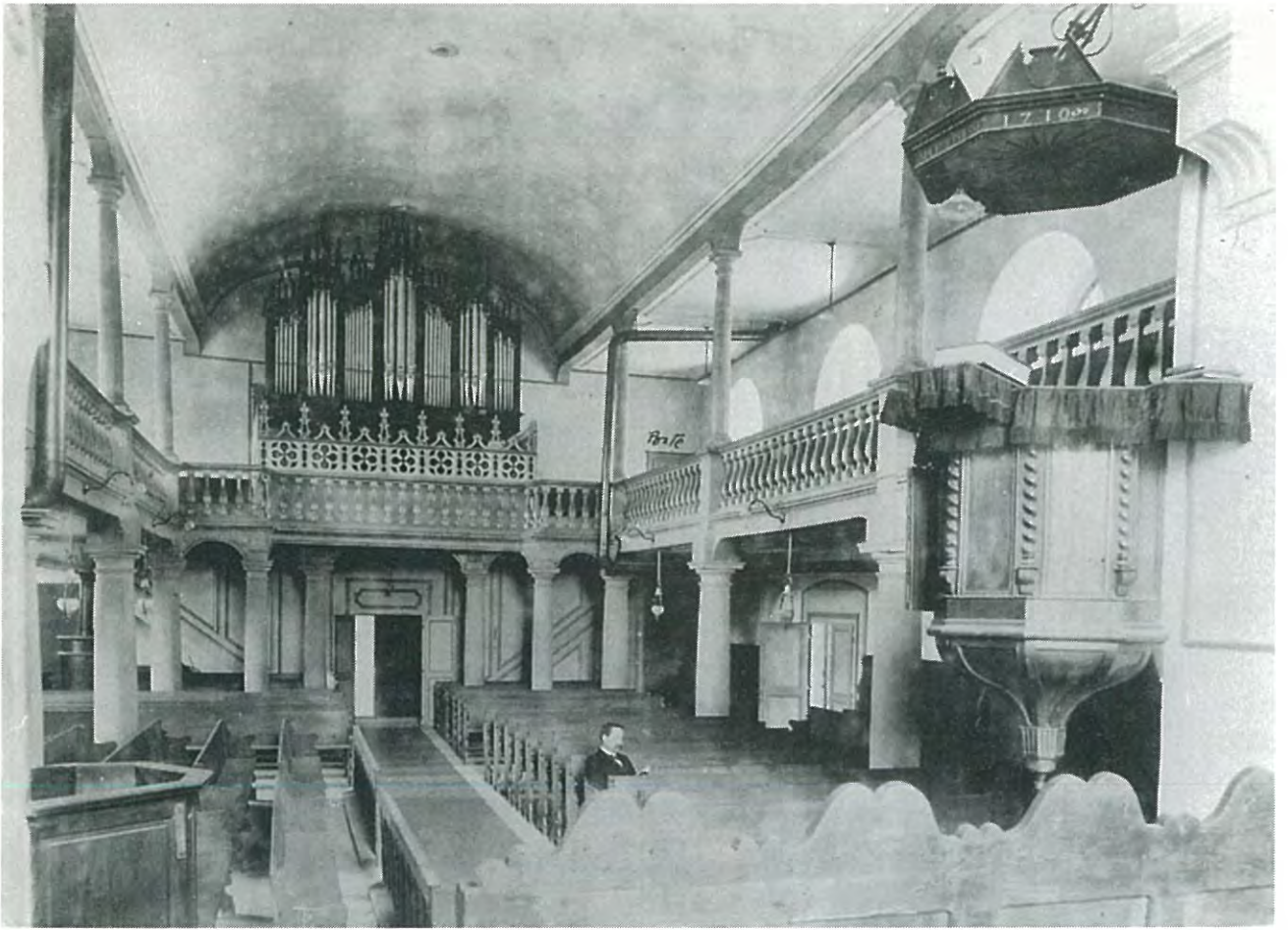
Architecture

L'église Saint-Théodule comprend une nef, de plan rectangulaire plus ou moins régulier, et un chœur à chevet plat, voûté en berceau brisé. Le chœur et le gros-œuvre de la nef datent du début du XIV^e siècle. Une annexe est venue s'accoler au nord du chœur; elle abrite une sacristie voûtée au premier niveau et, à l'étage, un local d'archives, aménagé en 1793. Le clocher est implanté au-devant de l'angle nord-ouest de l'édifice, dans l'alignement de l'ancien mur de ville, mais intra-muros. Un passage, bordé d'un mur à l'ouest et couvert d'une charpente, le prolonge, au sud, le long de la façade d'entrée. Son mur a été percé, en 1961, d'une arcade en plein cintre permettant d'accéder au préau de l'ancien collège.

Chœur

Le chœur, très sobre, apparaît pratiquement dans son état du XIV^e siècle, si ce n'est la baie axiale dont le remplage à deux lancettes sommées d'un quadrilobe est une création de 1961, s'inspirant des fenêtres de l'étage-beffroi du clocher. La voûte en berceau brisé, décrépie lors de la dernière restauration, présente un appareil de blocs

L'intérieur de la nef en 1899, en direction de l'ouest, avec les orgues néo-gothiques de 1871. – Etat en 1991, avec les nouvelles orgues.





Les orgues de l'église de La Tour-de-Peilz

- Année de construction: 1991
- Réalisation: Manufacture d'orgues de Lausanne – J.-F. Mingot. Avec C. Pidoux, B. Leresche, A. Décosterd.
- Exécution du buffet: Ebénisterie Andersson S.A., Vevey
- Peinture du buffet: André Martin, Vevey
- 1762 tuyaux (dont un certain nombre repris de l'ancien orgue)
- Traction entièrement mécanique
- 3 claviers de 56 notes – un pédalier de 30 notes

Grand-orgue

Bourdon	16'
Montre	8'
Flûte à cheminée	8'
Prestant	4'
Doublette	2'
Plein-jeu	1 ¹ / ₃ '
Trompette	8'

Positif

Bourdon en bois	8'
Flûte à cheminée	4'
Montre	2'
Sesquialtera	2 ² / ₃ ' + 1 ³ / ₅ '
Larigot	1 ¹ / ₃ '
Cymbale	1 ¹ / ₂ '
Musette	8'

Tremblant doux

Récit expressif

Bourdon	8'
Salicional	8'
Unda maris	8'
Principal	4'
Nazard	2 ² / ₃ '
Tierce	1 ³ / ₅ '
Flageolet	2'
Cymbale	1'

Pédale

Soubasse	16'
Flûte ouverte	8'
Principal	4'
Basson	16'
Trompette	8'
– Boutons tournants	
– Accouplements: Go/Péd, Pos/Péd, Récit/Péd, Pos/Go, Récit/Go	
Chalumeau	8'
– Appel-renvoi: plein-jeu Go, trompette Go, basson Péd.	

Photo réalisée juste après l'installation des orgues en 1991.

de tuf, pierre réputée pour sa légèreté. Une arcade chanfreinée, reposant sur des consoles, marque l'entrée du chœur. Un cordon, formé d'un bandeau sous-tendu d'un cavet, souligne, de part et d'autre, le départ de la voûte. La piscine gothique, dans le mur sud du chœur, redécouverte en 1961, possédait des traces d'écussons et d'inscriptions, mais si effacées qu'elles n'ont même pas pu être relevées. A sa droite, une petite ouverture en lancette a été remise au jour la même année.

Nef

La nef, qui est venue s'appuyer, au nord, à l'ancienne enceinte de la ville, est entourée de galeries sur trois de ses côtés, ce qui crée, transversalement, une division tripartite de l'espace. Le «vaisseau» central est couvert d'une voûte en anse de panier, dont le bois est revêtu de plâtre, et les «bas-côtés» d'un plafond décoré de tables rectangulaires aux angles échancrés en cavet. Une corniche, finement moulurée, souligne la base de la voûte. Les galeries présentent deux niveaux de colonnes toscanes, en molasse au rez-de-chaussée et en chêne à l'étage. Ces dernières, d'un diamètre inférieur, supportent un entablement sur lequel s'appuient la corniche et le plafond. Chaque travée est délimitée par une arcade formant un rectangle aux angles arrondis. Les colonnes et la corniche sont enduites d'une couche de peinture verte et grise, couleur molasse, posée en 1961, restituant l'état d'origine donné par des analyses. La balustrade en bois, dont les balustres carrées sont à renflement inférieur, a été passée en couleur crème claire. La galerie occidentale, servant de tribune d'orgue, présente une excroissance curviligne du côté de la nef. Un plan du projet élaboré en 1792 indique qu'à l'origine la disposition était inversée, la galerie montrant à cet endroit un retrait concave de même forme, comme à l'église Sainte-Claire de Vevey. Sur des vues de 1899, cet élément est encore bien visible. Il a dû être modifié lors de la pose d'un nouvel orgue, en 1901, afin de gagner un peu de place.

L'aménagement de galeries est caractéristique de l'architecture protestante. Cependant, il est rare dans notre région de rencontrer des galeries à doubles colonnades sur les trois côtés de la nef. Ce parti monumental et très élaboré, que l'on peut observer au temple de Morges et à l'église de Gimel, trouve son origine, en Suisse romande, au temple de la Fusterie à Genève, construit en 1713-1715 par



Vue extérieure de la façade nord, soit ancienne enceinte de la ville (photo 1991).

l'architecte français Jean Vennes, s'inspirant lui-même du fameux temple de Charenton (1623-1624), de Salomon de Brosse. On ignore cependant pourquoi les autorités de La Tour-de-Peilz ont adopté une typologie aussi prestigieuse et l'on ne peut que regretter l'amputation des galeries en 1961.

Ouvertures et accès

La nef est éclairée au sud par quatre grandes fenêtres en plein cintre datant de 1740. Au nord, quatre baies de même forme, mais moins hautes, leur faisaient face, suivant le même rythme. Les travaux de 1961 ont supprimé l'effet de régularité classique que dégagait l'ordonnance de cette façade. A l'est, le «bas-côté» sud de la nef est percé d'une petite ouverture en lancette, dont l'encadrement en tuf a été remis au jour en 1961.



Le portail principal, à l'ouest, a été reconstruit en 1793 par le maçon FRÉDÉRIC GUNTHER. Il présente un encadrement en anse de panier, en pierre dure de Saint-Triphon, dont l'ébrasement concave est orné de bossages. Un accès latéral a été percé, au nord, dans l'ancien mur de ville. Son encadrement en arc surbaissé est daté de 1793. A l'extrémité orientale de la façade nord, une porte en anse de panier permettait d'accéder à l'ancienne remise pour la pompe à incendie. Deux ouvertures en forme d'archère éclairent, au nord, cette sacristie et le local d'archives. A l'est, le mur de l'annexe est percé de deux fenêtres rectangulaires superposées, celle du rez-de-chaussée pouvant dater du XVI^e siècle.

Vue plongeante sur les toits de l'église, en 1899, avec le verger communal supprimé depuis lors.

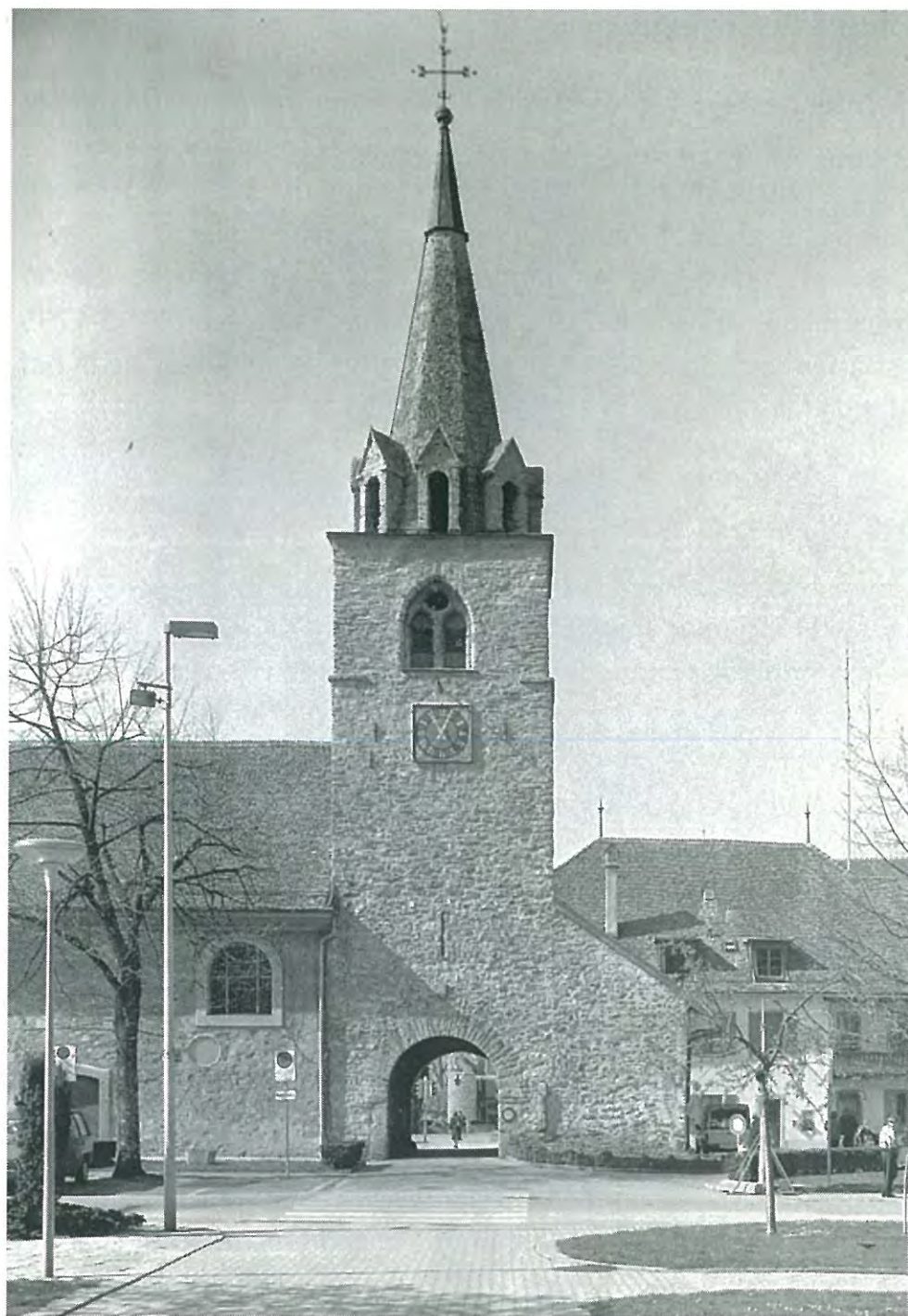
Toiture et charpente

Le chœur et la nef sont couverts de deux toitures distinctes à demi-croupe, relevées à leur base par des coyaux et sommées, à leur extrémité orientale, d'un épi de faîtage. La toiture du chœur, légèrement plus basse, englobe l'appendice de la sacristie et du local d'archives. Une corniche en bois, supportant un vaste avant-toit lambrissé cintré, souligne la base des toits. La charpente, réalisée en 1793-1795, est à fermes trapézoïdales, à entrain retroussé au-dessus de la nef, afin de faire place au berceau de la voûte.

Clocher

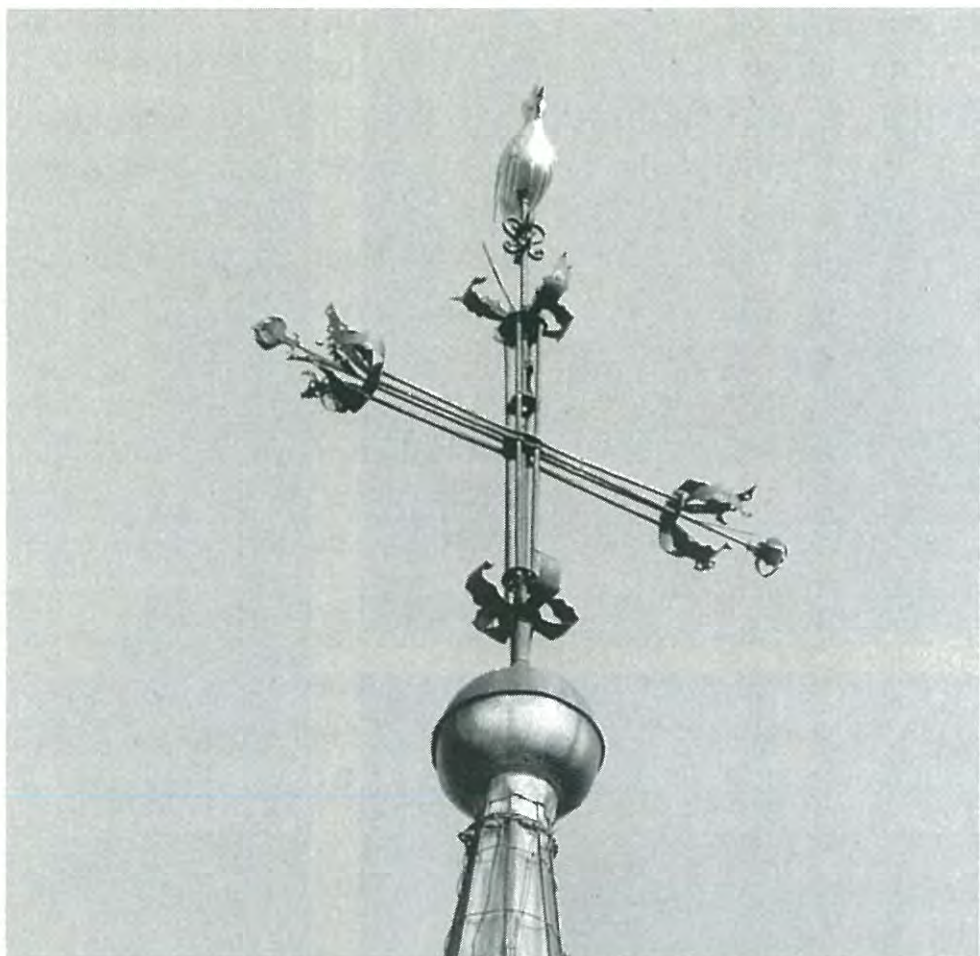
Le clocher, datant vraisemblablement du XIV^e ou du XV^e siècle, est venu s'implanter contre une ancienne porte de ville. De sa fonction de «clocher-porte», il a conservé son passage public, couvert de grosses poutres de chêne, son arcade en plein cintre surmontée, au nord, d'une pierre armoriée et d'une meurtrière, et les vestiges des gonds qui recevaient les vantaux de la porte. De plus, à l'intérieur du deuxième étage, on voit la trace des deux ouvertures qui permettaient d'accéder, de part et d'autre, à l'ancien chemin de ronde. Le troisième niveau du clocher, au-dessous de l'étage-beffroi, est percé, sauf à l'est, de petites fenêtres en plein cintre, une par face, masquées au nord et au sud par un cadran d'horloge. Celui du sud, du côté de la ville, a été établi en 1636, celui du nord étant plus tardif (XIX^e siècle ?).

L'étage des cloches forme un léger retrait dans la maçonnerie. Il est éclairé par quatre baies en arc brisé à encadrement en tuf chanfreiné. Leurs remplages, du type «dalle» ajourée mais en pierres appareillées, dessinent deux lancettes sommées d'un oculus, celui du sud ayant conservé son trilobe. Ce type de remplage, assez archaïque, pourrait dater du XIV^e siècle. L'appui des fenêtres est souligné par un cordon continu, ravalé au nord, dont le profil est constitué d'un bandeau sous-tendu d'un chanfrein. Quant au bâti du beffroi, il date de 1845, ainsi que les trois cloches qu'il soutient. Ces dernières, réalisées par la fonderie TREBOUX de Vevey, portent les armoiries de la ville et sa devise: «Dieu est ma tour et ma forteresse.» L'étage-beffroi se termine par une plate-forme légèrement saillante qui sert d'assiette à l'élégante flèche de pierre qui couronne l'ensemble. De plan octogonal, elle est munie de petites lucarnes à la base de cha-



Le clocher de la fin du Moyen Age avec, au rez-de-chaussée, l'ancienne porte de ville et son passage public (photo 1991).

cune de ses faces. Ce type de flèche est très fréquent dans la région située entre Villette et le haut de la vallée du Rhône, ainsi que, notamment, dans la vallée d'Aoste et les Alpes françaises. En général, ces flèches datent des XV^e et XVI^e siècles, quoiqu'on en trouve déjà au XIII^e siècle. Elles ont parfois été réalisées par des maçons piémontais ou originaires de la Valsesia. Celle de La Tour-de-Peilz est mal connue; elle semble dater de la même époque que l'étage des cloches – auquel elle est étroitement liée par sa maçonnerie – mais possède des éléments qui ne peuvent être antérieurs au XVII^e siècle, comme ses



La croix médiévale en fer forgé et le coq ajouté à l'époque protestante (photo 1991).

lucarnes très élancées, à ouvertures en anse de panier et à pignons ornés d'un petit fronton. On peut envisager que la flèche médiévale a été remaniée au XVII^e siècle. Finalement, il reste à signaler la très belle croix gothique en fer forgé, surmontée d'un coq, qui la termine.

Mobilier, vitraux et objets liturgiques

La chaire a été exécutée en 1710 par le menuisier JEAN-BAPTISTE LEMP, de Vevey. Sa cuve, de forme polygonale, repose sur un «cul-de-lampe», terme ancien désignant un encorbellement. Les faces de la cuve sont à panneau rectangulaire à cadre mouluré et leurs angles sont soulignés par des colonnes torsées d'inspiration baroque. L'abat-voix a d'abord été déposé dans les combles de l'église et se trouve actuellement au sous-sol de la maison Huguenin. On y lit les inscriptions «DIEU EST MA TOUR ET MA FORTERESSE» et «LABORATE ET ORATE [?], JACOBUS GEORGIUS MULLERUS PASTOR ECCLESIE TURRENSIS, 1710», surmontées d'une belle frise décorative ornée d'une série de petits

frontons échancrés contenant chacun des armoiries et des inscriptions qu'il vaut la peine d'énumérer: «JEAN DRAGAZ SENDIC, 1710»; «NOBLE JEAN HUGONIN LIEUTENANT», «NOBLE NICOLA DEMELLET CHATELIN», «CATHEDRA VERITATIS» [chaire de vérité], avec les armoiries de la ville et «JEAN BAPTISTE LEMP FECIT».

Jusqu'en 1961, on pouvait voir, de l'autre côté du chœur, une seconde chaire beaucoup plus modeste, réservée au chantre avant la Réforme.

La table de communion, réalisée en marbre de Saint-Triphon, porte la date de 1743 et l'inscription «TABLE DU SEIGNEUR». Dans le chœur, quatre stalles très simples, à couronnement découpé, pourraient dater du XVIII^e siècle. Pour le reste, l'ensemble du mobilier a été renouvelé en 1901 et en 1961.

Les vitraux (cf. page de couverture) ont tous été dessinés par le peintre JEAN-PIERRE KAISER et exécutés par le verrier ROBERT SCHMIDT, de Lausanne. Celui du chœur représente des scènes de la vie du Christ en rapport avec son action rédemptrice. Quant à celui placé à droite de



La chaire de 1710, œuvre du menuisier Jean-Baptiste Lemp de Vevey, état actuel après la dépose de son abat-voix (photo 1990).



Coupe de communion de 1693. L'église en possède trois identiques. – Détails des deux faces: armoiries de La Tour-de-Peilz et présentation du donateur (E. Blevet), avec l'inscription: «MENSÆ SACRÆ TURRIS NUNCUPATUM EX AERE MUNICIPALI» (photo 1991).

la piscine gothique, il évoque le passé de l'édifice, avec les figures de saint Théodule et de Pierre Viret, symbolisant respectivement les époques catholique et protestante. Au-dessus, le Buisson ardent renforce le message œcuménique de ce vitrail. Dans la nef, on voit apparaître divers personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, choisis pour leur rôle de témoins lors de l'alliance entre Dieu et les hommes. Finalement, une petite fenêtre de la sacristie est ornée d'une crucifixion.

En ce qui concerne les objets liturgiques, l'église de La Tour-de-Peilz possède trois coupes de communion en argent, de 1693, décorées des armoiries de la ville, de celles du donateur, accompagnées de son nom – E[manuel] Blevet –, d'une inscription en latin et du poinçon

de l'orfèvre dont les initiales «I B» sont peut-être celles de JEAN BARJON, réfugié français originaire d'Issoire (Auvergne), venu s'établir à Vevey à la fin du XVII^e siècle. Il faut encore mentionner deux semaises de 1848, de la maison «F. Lacombe fils» de Lausanne et Genève et un plat en étain datant vraisemblablement de la seconde moitié du XIX^e siècle, œuvre d'un potier anglais.

Les orgues de 1991

Les orgues de 1961 ont manifesté des signes d'usure prématurés, dus essentiellement au système, peu fiable, de transmission électropneumatique. Les études entreprises ont amené les responsables à opter pour la construction d'un instrument neuf, entièrement mécanique, comprenant une réutilisation optimale du matériel sonore de 1961.

Ces nouvelles orgues (cf. pages 12 et 13), inaugurées en 1991, sont l'œuvre de la Manufacture d'orgues de Lausanne – JEAN-FRANÇOIS MINGOT – assisté de CHRISTOPHE PIDOUX, BERNARD LERESCHE et ANDRÉ DÉCOSTERD. L'ébénisterie veveysanne ANDERSSON s'est vu confier l'exécution du buffet. Quant aux peintures décoratives, elles sont dues à l'entreprise ANDRÉ MARTIN de Vevey.

Conclusion

L'église de La Tour-de-Peilz est un bâtiment plus complexe et certainement plus riche qu'il ne paraît au premier abord. De plus, elle est loin d'avoir dévoilé tous ses secrets et son histoire reste en partie obscure avant le XVII^e siècle.

Du Moyen Age, elle a conservé son chœur et son clocher surmonté d'une belle flèche de pierre. Quant à la nef, elle reflète l'idéal de l'architecture protestante, à la recherche d'espaces clairs, sobres et assez vastes pour accueillir un grand nombre de fidèles. Finalement, par la présence de ses galeries à double niveau de colonnes, elle se rattache aux exemples prestigieux de cette architecture réformée, comme le temple disparu de Charenton ou celui de la Fusterie à Genève. L'ancienne chapelle Saint-Théodule a su se transformer en un véritable édifice religieux de type urbain, empreint de monumentalité.

Sources et bibliographie

Archives communales de La Tour-de-Peilz. – Archives cantonales vaudoises, dont les Archives des monuments historiques (AMH). – Dossier personnel du professeur MARCEL GRANDJEAN. – ALFRED CERESOLE. L'église de La Tour-de-Peilz, notes historiques, Vevey, 1899. – ALBERT DE MONTET. Histoire de la ville de La Tour-de-Peilz, Vevey, 1927. – L'église de La Tour-de-Peilz, plaquette éditée à l'occasion de la restauration de l'église en 1961. – MARCEL GRANDJEAN. «Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional: des siècles d'usage humain», in L'homme dans la ville, Lausanne, 1984. – MARCEL GRANDJEAN. Les Temples vaudois, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1988. – EUGÈNE MOTTAZ. Dictionnaire historique du canton de Vaud, II, pp. 692-700, Lausanne, 1914. – ALBERT NAEF. L'église de La Tour-de-Peilz, rapport du 26 juillet 1899, AMH.

Crédit photographique

Archives cantonales vaudoises, pp. 9a, 11a, 16. – Archives des Monuments historiques du canton de Vaud, pp. 16, 20. – Claude Bornand, couverture, dos de la couverture et pp. 5, 6, 7, 9b, 11b, 12, 15, 18, 19, 21a, b, c. – Denis Roland, p. 20.

Ce guide a été publié grâce à la paroisse et à la commune de La Tour-de-Peilz.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée à réaliser cette plaquette, en particulier Marcel Grandjean, professeur en histoire de l'art, qui a généreusement mis à ma disposition ses notes personnelles, et la paroisse de La Tour-de-Peilz, sans laquelle ce guide n'aurait pas vu le jour. J'aimerais encore remercier l'organiste Pierre Pilloud, qui a accepté de rédiger le texte concernant les nouvelles orgues de 1991.

L'église Saint-Théodule de La Tour-de-Peilz, qui est venue s'adosser dans la première moitié du XIV^e siècle à un mur d'enceinte de la ville, présente trois parties distinctes: un chœur voûté en arc brisé, une nef remaniée en 1792-1796 par l'adjonction de galeries, selon une typologie caractéristique de l'architecture protestante, et un clocher, servant anciennement de porte de ville, surmonté d'une belle flèche de pierre.

